



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

Assemblée Générale extraordinaire - 01 Novembre 2016

Procès-Verbal

I.- Accueil, bienvenue

Présences : Gino, Michel, Julien, Joël, Sophia, Aline, Manu, Adrien, Tim, Nico, Loïc.
Excusés : Sylviane, Benoît

2.- Bilans des éditions 2016 des festivals membres

Gena : pertes financières malgré bcp d'affluence. Pertes aux bars inexplicables. Revoir certains aspects pour l'an prochain (infrastructures, sécurité).

Festiverbant : perte du soutien de la Loterie Romande pour cette année. Du coup élan de générosité et médiatique, sponsor spontané. Bonne affluence, comptes équilibrés. Retour à 2 samaritains en 2017. Trouver d'autres formules de financement (partenaires, entreprises). Périmètre agrandi et fermé, peu d'attente et espaces = plus de consommation. Soucis avec les accès backstages.

Octopode : Bonne affluence (record), bonne programmation. Sebastien a eu un problème de santé le mardi avant le festival, l'équipe a dû gérer sans lui. Pas encore de chiffres définitifs mais probablement en déficit (notamment car beaucoup d'investissements consentis). Agrandi la taille du chapiteau, traitement du son grande scène, plus nouveau chapiteau, 2^{ème} bar, pas de fermeture prévue. Mêmes bases pour l'an prochain.

Plein-les-Watts : belle 10^{ème} édition anniversaire, avec pour la première fois 3 soirées organisées. Malgré deux soirs pluvieux, le festival a battu son record de fréquentation avec 13'000 personnes. Un nouvel espace terrasse a été organisé en haut de la Butte, avec un bar et des stands restauration. Le résultat financier est excellent, et permet de voir l'avenir avec sérénité. Un gros travail a été réalisé avec les riverains pour les entendre et prendre des mesures, notamment pour que l'« after » se passe à l'intérieur, ce qui a été réalisé dans le hangar de la voirie. Une étude pour un changement de site a été menée, qui conclut que le site de la Butte est idéal, en attendant la construction du quartier des Cherpines qui pourrait être un site exploitable avec plusieurs avantages.

Rock d'Arare : Changement de site, la structure reste la même mais 1 semaine de travail et 15% du budget sécu économisés. Vendredi festif, Samedi rock 100% féminin. Plus de monde, moins de charges, résultat financier positif. Problème d'autorisations avec les horaires et la mairie. Une seule plainte.

Chouette nature : fondée en 2013, festival organisé en faveur des enfants et familles. Événement sur 2 jours (sam-dim), 4^{ème} édition en 2016, 2'500 personnes présentes, entièrement gratuit. Nombreux partenaires « nature » de Genève, qui proposent des activités ludiques et sensibilisatrices. Marché du terroir. Budget revu à la baisse cette année



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

mais défi relevé avec certains choix (suppression notamment de la navette qui tournait auprès des familles de l'hospice général, gouter offert). Terrain Genève Loisirs à Laconnex (désormais gravière), donc déménagement en 2015, nouveau terrain à Bernex « la maison des champs ».

3.- Demandes de subventions 2017

Validation de la liste des besoins FFGe, selon listes reçues des membres. Un dossier de demande de subvention sera soumis au comité par Nicolas dans les prochaines semaines.

4.- Révision du Plan Directeur Cantonal – fiche vie nocturne

c.f rapport du Conseil d'Etat sur la pétition 1945-B remise au Grand Conseil. Suite à un gros travail d'un groupe de réflexion (Albane Schlechten, Simon Gaberel, Sylvain Leutwiler, Nicolas Clémence, Alain Etienne, Laure Grivet, etc.) et du lobby culturel genevois, la problématique et les enjeux de la planification de lieux nocturnes et plus largement de la culture seront inclus dans le Plan Directeur Cantonal remanié suite aux remarques de la Confédération.

5.- Demande de dérogation du Plein-les-Watts Festival

Demande de dérogation pour la création d'un poste de permanent à 20% au 1^{er} janvier 2017, selon l'article 4 des statuts.

Le Plein-les-Watts indique que s'il dépose cette demande, c'est parce qu'il croit au partage d'expériences qui a lieu au sein de cette fédération, et à la défense d'intérêts communs auprès des autorités et des gros sponsors.

Pour le Gena, il n'y a aucun problème à ce que Plein-les-Watts reste membre.

Pour Festiverbant, il n'y a aucun souci, et cela remplit les conditions de dérogation car la situation est exceptionnelle vu la place de PLW au sein de la FFGe,

Pour l'Octopode : le festival est ravi car cela permet des perspectives d'avenir. Cependant se pose la question du dénominateur commun qui fait l'identité de la FFGe ? Quelle direction va-t-elle prendre, et du coup comment définir ce qu'est une exception, sur quels critères ? Est-ce le bénévolat, la culture ou la musique, la gratuité, le refus d'un « enrichissement personnel » ?

Pour le Rock d'Arare, il reconnaît le rôle important de PLW au sein de la fédération, et en même temps lors de dossiers de subventions les fondations ne voient pas les choses du même œil.

Plein-les-Watts indique que c'est lui et non la fédération qui engage un salarié, et du coup les demandes de subvention de la Fédération ne seront pas impactées (le salaire n'apparaît pas dans les comptes de la Fédération). Par ailleurs, le salarié ne pourra pas être président de l'association Plein-les-Watts.

Le président met au vote : 6 oui (Festiverbant, Gena, Rock d'Arare), 3 abstentions (PLW, Octopode), 1 non (Octopode)



La Fédération des Festivals Genevois (FFGe) a pour but de créer un réseau d'échange et de partage entre les festivals membres et partenaires de l'organisation. S'inscrivant dans une démarche de défense commune des intérêts des manifestations musicales existantes sur le canton de Genève, la Fédération encourage également la création de nouveaux événements.

6.- Divers

- Demande d'adhésion du festival Chouette Nature. Le festival souhaite pouvoir échanger sur des problématiques communes et partager des expériences. Il est élu comme membre à l'unanimité.
- Démission de Aline du poste de secrétaire de la Fédération. Le prochain secrétaire sera élu lors de l'AG ordinaire 2017.
- LRDBHD 2016 : nouveau règlement d'application. Suite à l'engagement du lobby culturel précité, le règlement d'application de la loi a pu être modifié par Pierre Maudet et ses services, afin de revoir les conditions d'autorisation pour les événements culturels et sportifs ponctuels.
- LI 1263 : frais de sécurité lors de manifestations. Les festivals tels que ceux de la fédération ne devraient a priori pas être concernés.

La séance est levée à 21h50